

## LETTRE XXIX.

*De la sœur Saint-Etienne h Mathieu Servolet.*

Chambéry, 4 janvier 1867.

Mon cher Mathieu, ma chère mère,

Que Dieu enregistre les vœux de bonne année que je fais pour vous; qu'il vous conserve l'un à l'autre! Je lui recommande surtout mon frère, dont, cette année qui commence va voir changer la vie.

Constance est on ne peut plus malade. Cependant, il se prépare pour elle une grande joie, qui peut avoir sur son état une influence heureuse. Je quitte à peine son chevet pour mon service. La supérieure m'a permis de m'attacher à elle. Aussi vous comprendrez que mes moments soient si comptés, que vous le montre la brièveté de cette lettre de jour de l'an.

Adieu, cher frère, chère mère. Priez Dieu avec moi. S'il doit rappeler notre sœur à lui, du moins il la prépare bien. Elle fera une bonne mort.

Sœur SAINT-ETIENNE (Ursule).

## LETTRE XXX.

*Du conseiller Berlioz à M. le curé d'Abbans.*

Chambéry, 12 janvier 1867.

Monsieur le curé,

M<sup>Ue</sup> Ursule Servolet, en religion sœur hospitalière Saint-Étienne, me charge de vous annoncer la nouvelle de la mort de la demoiselle Constance Daymer, ou plutôt de la dame Lollier. Elle a été mariée à l'hôpital. C'est là la joie qu'elle espérait avant de mourir. Elle lui a été accordée.

La sœur Saint-Étienne vous prie de communiquer cette triste nouvelle à sa famille, avec le tact et les affectueux ménagements dont elle vous sait douée. Elle écrira sous peu à son frère.

Veillez recevoir l'expression de ma respectueuse considération,

BERLIOZ, *conseiller à la Cour.*